



## CONSULTATION PUBLIQUE

Mercredi 13 janvier 2016, à 19 h

Bibliothèque Monique-Corriveau,  
1100, route de l'Église, salle multi

Le conseil d'arrondissement a mandaté le conseil de quartier de Saint-Louis pour vous consulter sur un projet de modification au *Règlement sur l'urbanisme*.

L'ensemble du boulevard-Pie XII, à l'exception de la zone concernée 33003Ha, autorise un maximum de 2 logements pour les habitations H1 de type jumelé.

La modification proposée vise à permettre d'avoir un logement supplémentaire de chaque côté du mur mitoyen.

Modification proposée :

- augmenter de 1 à 2, le nombre de logements maximal autorisé pour les habitations H1 de type jumelé dans la zone **33003Ha**.



## CONSULTATION PUBLIQUE

Mercredi 13 janvier 2016, à 19 h

Bibliothèque Monique-Corriveau,  
1100, route de l'Église, salle multi

Le conseil d'arrondissement a mandaté le conseil de quartier de Saint-Louis pour vous consulter sur un projet de modification au *Règlement sur l'urbanisme*.

L'ensemble du boulevard Pie-XII, à l'exception de la zone concernée 33003Ha, autorise un maximum de 2 logements pour les habitations H1 de type jumelé.

La modification proposée vise à permettre d'avoir un logement supplémentaire de chaque côté du mur mitoyen.

Modification proposée :

- augmenter de 1 à 2, le nombre de logements maximal autorisé pour les habitations H1 de type jumelé dans la zone **33003Ha**.



## CONSULTATION PUBLIQUE

Mercredi 13 janvier 2016, à 19 h

Bibliothèque Monique-Corriveau,  
1100, route de l'Église, salle multi

Le conseil d'arrondissement a mandaté le conseil de quartier de Saint-Louis pour vous consulter sur un projet de modification au *Règlement sur l'urbanisme*.

L'ensemble du boulevard Pie-XII, à l'exception de la zone concernée 33003Ha, autorise un maximum de 2 logements pour les habitations H1 de type jumelé.

La modification proposée vise à permettre d'avoir un logement supplémentaire de chaque côté du mur mitoyen.

Modification proposée :

- augmenter de 1 à 2, le nombre de logements maximal autorisé pour les habitations H1 de type jumelé dans la zone **33003Ha**.



### Déroulement de la rencontre

- Présentation du projet
- Questions et commentaires du public
- Questions, commentaires et recommandations du conseil de quartier de Saint-Louis

**Bienvenue à toutes et à tous!**

Fiche synthèse du projet disponible sur :  
<http://ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier>  
(choisir le conseil de quartier Saint-Louis dans le menu déroulant)

**Renseignements :**  
Cristina Bucica  
Conseillère en consultations publiques  
418 641-6301, poste 3091  
cristina.bucica@ville.quebec.qc.ca

### Déroulement de la rencontre

- Présentation du projet
- Questions et commentaires du public
- Questions, commentaires et recommandations du conseil de quartier de Saint-Louis

**Bienvenue à toutes et à tous!**

Fiche synthèse du projet disponible sur :  
<http://ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier>  
(choisir le conseil de quartier Saint-Louis dans le menu déroulant)

**Renseignements :**  
Cristina Bucica  
Conseillère en consultations publiques  
418 641-6301, poste 3091  
cristina.bucica@ville.quebec.qc.ca

### Déroulement de la rencontre

- Présentation du projet
- Questions et commentaires du public
- Questions, commentaires et recommandations du conseil de quartier de Saint-Louis

**Bienvenue à toutes et à tous!**

Fiche synthèse du projet disponible sur :  
<http://ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier>  
(choisir le conseil de quartier Saint-Louis dans le menu déroulant)

**Renseignements :**  
Cristina Bucica  
Conseillère en consultations publiques  
418 641-6301, poste 3091  
cristina.bucica@ville.quebec.qc.ca